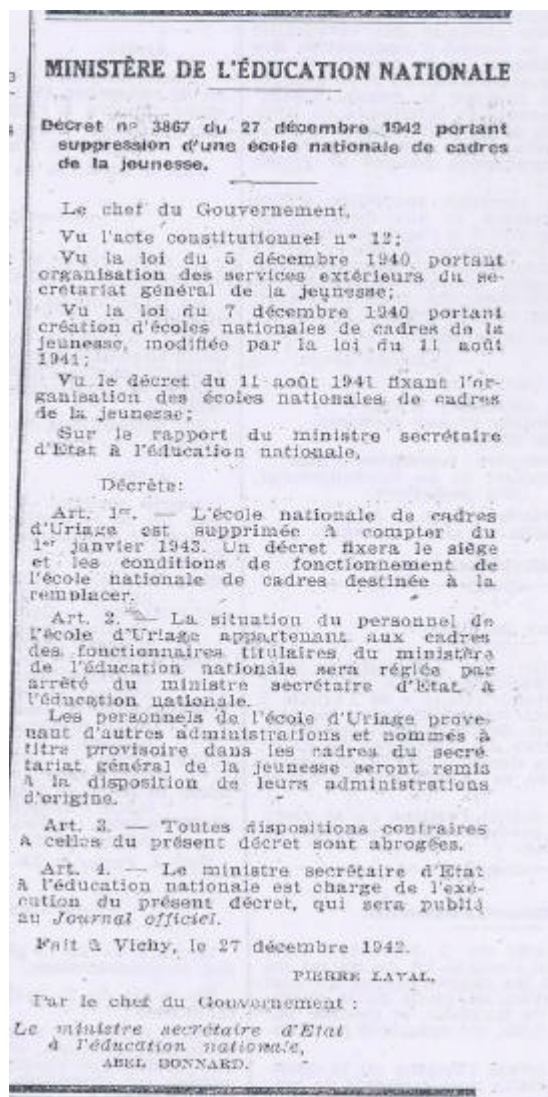


Dissolution de l'Ecole Nationale des Cadres d'Uriage



Journal officiel du 1^{er} janvier 1943, coll. Arch. dép. Isère

Le décret ci-dessus, paru au "Journal officiel" de l'Etat Français, met fin à l'existence de l'Ecole Nationale des Cadres d'Uriage, centre de formation de chefs pour la jeunesse, que le Maréchal Pétain a créé à la fin de 1940. Il l'a voulue organe de réflexion et de formation de nouvelles élites pour encadrer la jeunesse dans le cadre de sa "Révolution Nationale".

Dans sa forme, le décret rappelle les modalités du Journal officiel de la République. Mais c'est le Journal officiel de l'Etat Français, et la mention de "l'acte constitutionnel n° 12" renvoie à la réalité de ce temps : le 10 juillet 1940, Pétain a obtenu de ce qui restait du Parlement les pleins pouvoirs pour modifier la Constitution. Depuis, il gouverne par décrets, la France est devenue une dictature. Le Secrétariat Général à la Jeunesse, dont dépend l'Ecole est finalement rattaché au Ministère de l'Education Nationale.

L'Ecole des Cadres a eu au départ une certaine autonomie de réflexion : ce sont ses animateurs, au demeurant assez indépendants d'esprit, qui l'ont faite. Le capitaine Dunoyer de Segonzac, un combattant assez brillant en 1940, qui la dirige, est persuadé que la France reprendra un jour la lutte contre l'Allemagne, et que le Maréchal Pétain partage ce projet. Fidèle au Maréchal, mais méfiant envers son entourage politique, il accueille dans son équipe de formateurs des personnages non conformistes, davantage animés par des considérations morales et civiques que politiques, inspirées par le personnalisme d'Emmanuel Mounier.

Les relations entre l'Ecole et l'Etat vont connaître une série de tensions : Pétain hésite à fonder un mouvement de Jeunesse unique sur le modèle italien ou allemand, son entourage exerce des pressions en tous sens. Mais elles sont également dues à l'évolution personnelle des formateurs qui ont cru en Vichy et qui constatent et critiquent publiquement le naufrage du régime dans la Collaboration. A cet égard, leurs dernières illusions s'envolent après le 11 novembre 1942, avec l'occupation totale du territoire et le maintien par Pétain d'un Etat Français de plus en plus fictif, et aligné sur l'Allemagne.

L'Ecole est devenue un foyer intellectuel patriotique qui met plusieurs de ses stagiaires anciens officiers (Le Ray, par exemple) sur la voie de la Résistance. La plupart des professeurs les y rejoindront.

La fermeture de l'Ecole est significative de cette rupture : signé par Laval et Abel Bonnard, ministre de l'Education parmi les plus collaborationnistes, le décret en prépare un autre : la constitution de la Milice et la transformation du château d'Uriage en Ecole des Cadres de la Milice. Symboliquement, le décret montre la fin du Vichy de la "Révolution Nationale" et le passage à un régime policier et inféodé au nazisme.